

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 28/11/2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de novembre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CCAVT à Airvault.

15 présents : Maryse BARIGAULT, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Nadine VIVIER.

2 pouvoir :

Brigitte BAUDON a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Gérard CHABAUTY a donné pouvoir à Françoise RICHARD

Excusés : Lucienne AUBRY, Pierrette MILLIASSEAU, Daniel ROBERT

Absent (e) s : Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire de séance : Anne Allier

TARIFS 2024

Délibération n° D 2023-026

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe ainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1^{er} mars 2024 :

	tarifs au 1er mars 2024	
niveau de dépendance au GIR	du lundi au samedi	dimanche et jours fériés
6 et mutuelles	29,58 €	36,21 €
5	30,09 €	36,72 €
4	30,60 €	37,23 €
3	31,11 €	37,74 €
2	31,62 €	38,25 €
1	32,13 €	38,76 €
frais kilométriques facturés aux bénéficiaires pour 1 km		0,66 €

Les aides financières des organismes participant à la prise en charge de l'aide à domicile sont déduites lors de la facturation.

AR-Préfecture

~~Extrait conforme~~

Airvault du 28 novembre 2023

Réception par la Préfète : 30-11-2023

Publication le : 30-11-2023

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

